



--	--









--	--





1. Bénéfices et bénéficiaires

Les cibles prioritaires du projet seront les petits producteurs (hommes et femmes) résidant dans les trois régions d'intervention du programme, avec un accent plus marqué sur les régions de Louga et de Kaffrine, tenant compte des actions en cours et de celles programmées par le FIDA dans la région de Matam. Au total plus de 30.000 agriculteurs et éleveurs seront directement touchés par le projet, dont environ 13.000 femmes et 5.000 jeunes. Il s'agira notamment des 14.000 producteurs de la région de Kaffrine qui bénéficieront d'aménagements au niveau des vallées, des 2.000 femmes et jeunes des régions de Louga et de Kaffrine qui seront installés au niveau de 36 fermes modernes équipées, d'environ 14.000 éleveurs de la zone sylvopastorale qui seront organisés et appuyés au sein d'unités pastorales qui seront créées ou redynamiser. Les bénéficiaires du projet seront non seulement les familles des producteurs et éleveurs directement touchés par les activités promues pour l'accroissement des productions, mais aussi les populations des villages avoisinants qui verront leur condition de vie s'améliorer, grâce à une meilleure disponibilité en vivres, aux pistes de désenclavement et la multiplication des points d'alimentation en eau potable. On estime ainsi à 390.000, le nombre total de personnes qui profiteront des retombées du projet.

1.

La sélection des bénéficiaires a été réalisée après une définition concertée des critères de sélection (genre, degré de vulnérabilité, expérience des personnes dans l'activité concernée, possibilité de contribution en nature, lieu de résidence, etc.) par des comités de ciblage présidés par les autorités administratives. Les listes de bénéficiaires établies ont ensuite été

une série d'activité d

Les coûts récurrents représentent 8,8% des coûts totaux du projet mais varient d'une année à l'autre : de 10,5% en année 2 et 7,1% en année 3. Ces coûts récurrents sont élevés même pour les dernières années du projet du fait que le projet a adopté une méthode de Faire-Faire qui lui fait payer les prestataires de services jusqu'à la dernière année de sa mise en œuvre. A la fin du projet, la majorité des équipements aura été amortie ou sera sur le point de l'être.

En définitive, les variations du TRE du PASA LOUMAKAF ne sont pas significatives lorsque les coûts ou les bénéfices varient à la hausse ou à la baisse de 10% puisque le TRE serait toujours supérieur ou égal au COC dans chacun des cas. Vu que les bénéfices potentiels ont été estimés de manière minimaliste (certains bénéfices n'ayant même pas été comptabilisés) et que les coûts ont été estimés de manière maximaliste, on peut dire sans risque de se tromper que le PASA LOUMAKAF reste un projet économiquement rentable sur une durée de 20 ans. Le TRE de 16% est suffisamment robuste et stable pour justifier l'investissement. Ce TRE est en deca du TRE calculé lors de l'élaboration du projet à cause des investissements qui n'ont pas été finalisés et du faible niveau d'exploitation de certaines zones en cours d'aménagement.

Financière

I. Prix financiers et économiques

Les prix des productions agricoles, forestiers et animales sont variables. Les prix retenus pour l'analyse financière correspondent à ceux qui sont payés aux producteurs pour les produits au départ de l'exploitation. Pour les intrants, les prix correspondent à ceux payés par le producteur sur le marché local. Ces prix ont été obtenus par des interviews avec les producteurs, les éleveurs et à partir d'une recherche documentaire sur la base bibliographique du projet. Les prix financiers des productions des filières objet de l'analyse correspondent à des prix moyens obtenus au cours des différentes campagnes agricoles.

Les prix économiques ont été introduits afin de corriger les distorsions dues à l'intervention de l'État (fiscalité, subventions) et à l'imperfection des marchés du travail, du capital et des biens et services concernés par le PASA LOUMAKAF. Ces prix ont été basés sur les cours mondiaux pour les produits qui font l'objet de commerce international, en tenant compte de la position (soit net exportateur soit net importateur) du Sénégal. Les facteurs de conversion (FC) sont issus de la comparaison des prix financiers et économiques. Pour les produits qui ne font pas l'objet d'échanges internationaux, les prix financiers ont été utilisés pour l'analyse économique.

A. Modèles de cultures

Dans la zone du projet, les productions agricoles sont fortement tributaires de la pluviométrie et de la capacité des producteurs à maîtriser les ressources en eaux.

Il est vrai que le projet a aménagé des fermes et des jardins allant de 5 à 20 hectares. Il faut cependant noter que l'exploitation de ces superficies n'est pas encore effective, comme indiqué dans l'évaluation d'impact mené par l'ISRA. Certaines infrastructures n'ont pas totalement été terminées et beaucoup viennent juste d'être complétées.

L'ensemble des activités du Projet lié au domaine agricole ont été réalisés à Louga et à Kaffrine.

Les aménagements qui ont été faites pourraient permettre de doubler les surfaces exploitées en année 3, en Année 5 et en année 7, sans problèmes. Cela entrainerait alors l'exploitation de 60% de la superficie totale aménagée.

Les comptes d'exploitations avec projet et sans projet sont donnés pour les 10 spéculations. Ces comptes d'exploitations sont des modèles qui peuvent représenter les pratiques actuellement en cours dans la zone du projet.

B. Modèles d'activités génératrices de revenus : Elevage et pastoralisme

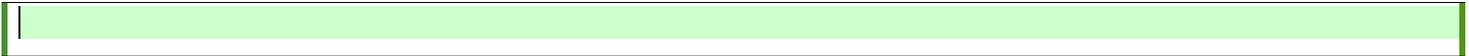
Pour ce qui est de l'élevage et des pasteurs, il est estimé que l'ensemble des réalisations du projet ont directement touché 19,700 éleveurs. Ces éleveurs/pasteurs sont répartis dans les trois régions du projet. Il a été déterminé la marge brute additionne

Taux UC mois de novembre 2022 : 1,28329 dollars US, 849,090 FCFA

|--|--|--|--|--|

--	--	--	--





--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

||

Annexe 1 : Conclusions et Recommandations

La période couverte par ce rapport est marquée par (i) l'élaboration des documents de sauvegardes environnementales pour le PRESAN/PC (PGES, MGP, PGPP, AEI) qui sont en cours de validation, (ii) l'élaboration des DAO pour les études d'ancrage dans le cadre du PRESAN/PC, (iv) la participation au financement du PRESAN/PC par l'OCP, (v) la signature de l'accord de don du C19 PASA/LMK. Le lancement de quatorze marchés sur les 26 prévus pour éviter les éventuels retards d'exécution.

On notera globalement des réalisations finalisées notamment les bas-fonds, les fermes ainsi que les activités génératrices de revenus au niveau du secteur de l'élevage.

Le PPM 2022 prévoit 30 acquisitions qui tiennent compte de la mise en œuvre du PA. Il a été finalisé, publié et validé par